

Réunion du Bureau du CFCOT

5 octobre 2020 – 9h – 12h30

56 rue Boissonade 75014 Paris

Présents : P. Adam, P. Boisrenoult, B. Dohin, L. Galois, C. Garreau de Loubresse, F. Guoin, P. Jouffroy, P. Journeau, P. Liverneaux, F. Loubignac, P. Martz, A. Poichotte, H. Thomazeau, P. Thoreux

Excusés - Absents : E. Baulot, P. Bizot, J. Brilhault, C. Bronfen, YP. Charles, D. Chauveaux, F. Cueff, G. Curvales, C. Delaunay, O. Gille, C. Hulet, B. Llagonne, P. Mansat, E. Masmejean, P. Massin, L. Mathieu, P. Métais, H. Migaud, L. Obert, N. Reina, M. Rongièrès, P. Rosset, JL. Rouvillain, E. Servien, J. Tabutin, S. Terver, P. Tracol, C. Trojani, R. Vialle

Table des matières

Table des matières	1
1. Validation du dernier CR (P. Journeau)	1
2. Site internet du Collège (C. Garreau, P. Journeau)	1
3. Rédaction des items R2C (C. Garreau)	2
4. Règles de validation des différentes phases (socle, approfondissement et consolidation de la R3C (F. Guoin, 2	
5. Examen du Collège (L. Obert)	2
6. Cours AO 2021(L. Galois-JC. Bel)	3
7. CA du collège de chirurgie pédiatrique (C. Bronfen, B. Dohin)	3
8. E-conférence (C. Garreau, P. Martz)	3
9. Ordre du jour AG de novembre (C. Garreau, P. Journeau)	3
10. Questions diverses	3

1. Validation du dernier CR (P. Journeau)

Le CR de la réunion précédente est validé sans ajout ni modifications.

2. Site internet du Collège (C. Garreau, P. Journeau)

- Cela concerne la définition des rubriques et leur rédaction : C. Garreau souhaite un responsable pour chaque rubrique , de façon pérenne, pour un mandat électif complet, afin que les informations de chaque rubrique soient mises à jour régulièrement et que les dossiers soient suivis.

Myriam se charge d'incrémenter les informations avec ce qui lui sera fourni.

Les propositions de rubriques et de responsables sont les suivants, validés par le bureau :

- Mot du Président : C. Garreau
- Examen du collège : L. Obert. Modalités, définition des dates, jury ...
- Vous êtes étudiant : N.Reina, car il est correspondant pédagogique au CNCCEM, en lien avec A. Poichotte pour la plateforme SIDES, et P. Thoreux pour les FST.
- Listes des cours : Myriam Rachdi en lien avec J. Tabutin
- Agrément des services : C. Garreau et P. Journeau, avec la mise à jour des services agréés.
- Actualités : dates des réunions, résultats des examens, par Myriam.
- Vous êtes chirurgien en exercice : rappel pour devenir membre titulaire, membre formateur, comment agréer son service....
- Commission des membres formateurs : présidée par P. Thoreux, accompagnée de F. Guoin, et de L. Mathieu.

3. Rédaction des items R2C (C. Garreau)

La R2C (réforme du deuxième cycle) repose sur le tryptique de l'acquisition des compétences selon l'apprentissage des items de rang A, l'évaluation de ces compétences par les ECOS à partir de situations de départ qui sont clairement définies, et l'analyse du parcours de l'étudiant.

L'EDN (Epreuve Dématérialisée Nationale qui remplace l'actuel ECN) sera faite sur les items de rang A, pour lesquels la barre d'admission sera de 80% de bonnes réponses, avec une équivalence du nombre de questions pour toutes les spécialités.

Cette réforme concerne les étudiants qui sont actuellement en 3^{ème} année.

Ils passeront l'EDN en septembre de leur 6^{ème} année (début d'année), puis les ECOS en mai, puis les choix en juin-juillet, pour une prise de fonction au 1^{er} octobre.

En orthopédie-traumatologie, le nombre d'item de rang A est encore trop élevé, et il nous a été demandé de les réduire. Ainsi il est indispensable de débiter les actions suivantes :

- Livre référentiel à rééditer en hiérarchisant les items selon les rangs A et B. Cela pourrait se concevoir assez simplement en ajoutant une fiche à chaque chapitre, reprenant les quelques points essentiels correspondant aux connaissances de rang A.
- Plateforme SIDES : la version 2019 du référentiel a été envoyée à SIDES en mars, mais n'est toujours pas en ligne. Seule l'édition 2018 est en ligne sur le site du CFCOT. Malgré les nombreuses relances d'A. Poichotte, la situation reste bloquée, sans qu'il y ait de réelle explication. A. Poichotte va de nouveau tenter de faire avancer les choses.
- Rédaction des situations de départ : signes cliniques d'appel, qui déterminent ensuite le cas clinique. Il faut intégrer ces situations dans la future version de l'ouvrage.

P. Mansat, qui avait coordonné la version précédente, a été sollicité, et a accepté, ce dont le bureau le remercie vivement, de coordonner ce nouvel ouvrage. Il faut que cet ouvrage soit prêt pour septembre 2021.

Concernant les droits d'auteur (SIDES et CNCEM), cela représente 10% sur les ventes, qui sont reversés au Collège.

4. Règles de validation des différentes phases (socle, approfondissement et consolidation de la R3C) (F. Gouin, C. Garreau, P. Journeau)

- Le Collège a été sollicité par la société d'orthopédie britannique pour connaître nos modalités de validation. Les leurs sont très abouties et exigeantes. Les britanniques souhaitent également connaître nos modalités, et une réponse officielle va leur être envoyée.

Ce qui semble incontournable dans le processus de validation et commun aux trois phases est l'analyse des trois points suivants :

- Log book
- Modules de simulation
- Topos SIDES

Pour 2021 (fin de phase d'approfondissement de la première génération R3C), il faut préparer en plus un examen de QCS, tout en faisant une proposition de grille afin de guider et d'aider les coordonnateurs pour l'évaluation des modules de simulation, du e-learning (SIDES), et du log book.

Puis pour 2023, il faut un examen complet du DES.

F. Gouin lance la procédure d'examen pour 2021. Il est indispensable de demander aux coordonnateurs d'identifier dès à présent les internes qui devront passer l'examen (les derniers DESC et les premiers DES pour 2021). Chaque coordonnateur doit fournir 15 QCS de sa région afin d'alimenter la banque de données.

Selon les modalités d'examen du DESC qui ont validées en décembre dernier et transmises aux coordonnateurs en mars, l'examen oral doit se rapprocher de la forme EBOT, l'idéal étant que ce format soit efficient pour 2023. Il y a également une réflexion à mener sur l'examen écrit, puisque l'EBOT exam se passe sur des QCM et non des QCS. Idéalement, le projet que l'EBOT exam soit francisé et valide la partie écrite. Il avait par ailleurs été entériné qu'un interne ayant complètement validé l'EBOT exam (écrit et oral), obtenait de facto le DESC (ou DES), sans avoir à repasser l'examen du DES.

A ce propos, la date du 22 octobre pour l'EBOT test est rappelée à tous les coordonnateurs, afin qu'ils puissent inscrire leurs internes pour un entraînement à cette épreuve.

5. Examen du Collège (L. Obert)

Ce point est reporté au prochain bureau

6. Cours AO 2021(L. Galois-JC. Bel)

- La proposition faite pour 2021 est la suivante, au regard des impératifs de la loi sur l'hospitalité qui contraint les internes et les industriels :

L'organisation du cours se ferait sur 1,5 journées présentielle basées uniquement sur la simulation afin de diminuer le coût de l'hébergement. En effet, les internes seraient obligés de financer le déplacement et l'hébergement. Les cours théoriques seraient en e-learning afin de diminuer le temps de présence sur place et donc d'économiser une nuit d'hôtel.

Un sondage a été organisé par le CJO pour savoir si les internes seraient d'accord à pour financer leur déplacement. Un peu moins de 50% des internes ont répondu au sondage et la réponse est positive à 90% en moyenne.

Reste le caractère obligatoire qui devient discutable voire caduque, puisque les internes doivent payer un déplacement, qui lui-même est inéquitable en fonction de la localisation géographique d'où provient l'interne. Le bureau remercie chaleureusement L.Galois et JC Bel pour leur ténacité et cette proposition. Le bureau confirme qu'ils ont toute latitude pour nous proposer au plus vite un projet de cours pour 2021 dates comprises, sur la base du volontariat de participation des internes, puisque cela devient payant.

7. CA du collège de chirurgie pédiatrique (C. Bronfen, B. Dohin)

Le CA du CHUCP a eu lieu il y a 15 jours. B. Dohin en est le nouveau SG et se présente. Il est donc le représentant du CHUCP au sein du CFCOT, tout comme C. Bronfen représente le CFCOT au sein du CHUCP.

Le bureau profite de sa présence pour faire passer le message d'incrémenter les topos d'orthopédie pédiatrique de la phase d'approfondissement sur la plateforme. A. Poichotte se charge de cela. Il semblerait que certains topos de phase d'approfondissement soient déjà en ligne dans l'onglet de la spécialité de chirurgie pédiatrique ? Comment les copier ou en faire un lien ?

B. Dohin explique les modalités de validation pratique mise en place par le CHUCP : l'interne ferait une intervention sous la supervision d'un sénior et une évaluation par un membre du Collège.

8. E-conférence (C. Garreau, P. Martz)

La conférence prévue avait été annulée en raison de la situation sanitaire. Toutefois les questions sont tellement nombreuses, en particulier sur le statut du Dr Junior, qu'il semble légitime de la réorganiser.

- Choix de la date

Au regard des échéances de dates pour les internes (matching), mars ou avril au plus tard est une période impérative.

- Définition des invités

B. Schlemmer, Mme Amirati (conseillère auprès du Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche) seront de nouveau sollicités.

Les questions à poser qui ressortent d'un sondage effectué par le CJO concernent le statut du Dr Junior, les modalités d'organisation d'un stage inter-CHU au cours de la phase de consolidation, la date d'obtention de la licence de remplacement, l'accès au secteur 2.

9. Ordre du jour AG de novembre (C. Garreau, P. Journeau)

Compte-tenu de la situation sanitaire qui rend incertaine le maintien du congrès de la SOFCOT, il est décidé que le CFCOT organisera une AG non présentielle le 9 novembre à 18h

Comme les comptes doivent être approuvés par la majorité du quorum, il est nécessaire de les envoyer en amont pour approbation à l'aide d'un vote électronique.

Le rapport financier va être demandé au plus vite à F. Cueff, afin de les envoyer aux membres pour consultation, puis le vote sera organisé afin d'en présenter les résultats lors de l'AG.

10. Questions diverses

- Labellisation des cours par le Collège

Le Collège est souvent sollicité pour labelliser des cours. Parfois, le label du CFCOT apparait sur un programme, sans qu'aucune sollicitation n'ait été faite.

Ainsi, le bureau définit les règles suivantes pour l'octroi du label CFCOT :

○ Partage des contenus du cours sur SIDES dès lors que cela correspond au programme de l'une des phases R3C.

- Le comité d'organisation doit comprendre au moins un membre formateur du Collège à jour de ses cotisations.
 - Le comité d'organisation doit comprendre au moins un membre de la commission pédagogique de la société savante dont dépend le cours.
 - Le contenu du cours doit être validé par la commission labellisation, cette dernière étant présidée par H. Thomazeau.
- A. Poichotte évoque la saisie des actes qui va être opérationnelle sur la plateforme et sur smartphone. Il faut donc finaliser le listing des actes. P. Boisrenoult transmettra le listing à A. Poichotte pour la fin du mois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h40.

14h : réunion avec les coordonnateurs

<p>Prochaine réunion du CFCOT En visioconférence : 14 décembre 2020 (9h – 12h30)</p>
